

L'EUROPE
S'ENGAGE EN
NORMANDIE

FONDS EUROPÉENS 2021-2027

CONCERTATION RÉGIONALE AGRICOLE :

**Présentation des résultats du
questionnaire agriculteurs et
préparation des futures
interventions régionales dans le
plan stratégique national 2023-2027**



L'EUROPE
S'ENGAGE EN
NORMANDIE

ÉTAT D'AVANCEMENT DES NÉGOCIATIONS EUROPÉENNES POUR LA PAC

**Cécile Combette-Murin, Responsable
du bureau de la Région Normandie à
Bruxelles**

PAC post-2020 :

**Stratégie « de la ferme à la fourchette » et état
des lieux des négociations européennes sur
le projet de règlement PSN**

2017

- **Novembre 2017:** Communication de la Commission européenne: « **L'avenir de l'alimentation et de l'agriculture** » faisant suite à une consultation publique sur l'avenir de la PAC (1^{er} semestre 2017)

2018

- Juin 2018 : publication par la Commission européenne de 3 projets de règlements définissant le cadre législatif de la PAC pour la période 2021-2027, après la publication de ses propositions sur le Cadre financier pluriannuel 2021-2027

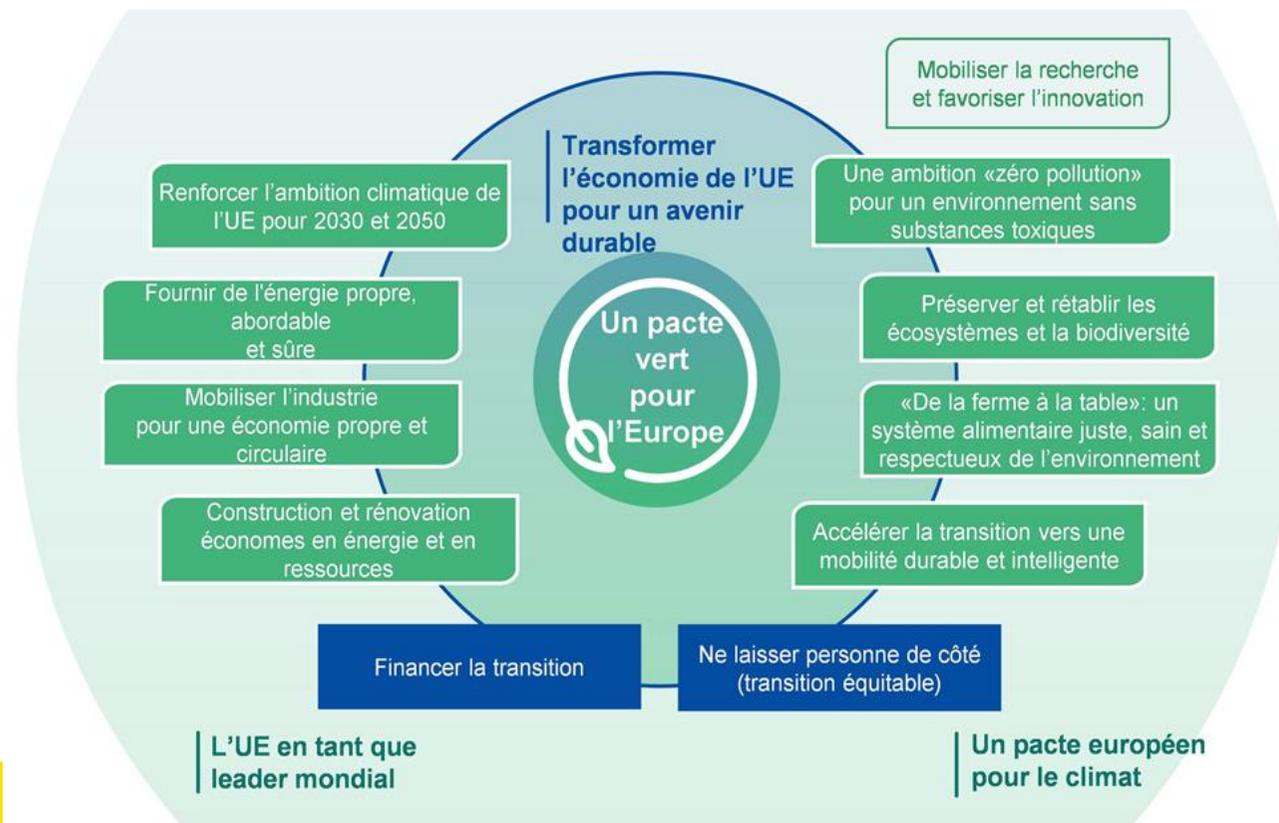
2019

- Avril 2019 : vote en COMAGRI du Parlement européen du rapport de l'eurodéputée Esther Herranz Garcia (PPE, ESP) sur le projet de règlement PSN

- Mai 2019 : Election européenne. COMAGRI renouvelée à 50% de ses membres. Nouveau rapporteur COMAGRI sur le projet de règlement PSN : Peter Jahr (Allemand, PPE)
- 1er décembre 2019 : installation du nouveau collège des Commissaires, sous la présidence d'Ursula von der Leyen
 - Nouveau Commissaire à l'agriculture : Janusz Wojciechowski (ECR, Pologne)
 - Une nouvelle priorité politique : le Green Deal (Pacte Vert pour l'Europe)
- → Stratégie « De la Ferme à la fourchette » (20 mai 2020)
- → Un rôle accru pour la COMENVI (Environnement, santé publique et sécurité alimentaire) du Parlement européen

2020

Nouvelle stratégie de croissance pour soutenir la transition écologique et énergétique de l'économie européenne et permettre à l'UE d'atteindre l'objectif de neutralité climatique à l'horizon 2050



L'EUROPE S'ENGAGE EN NORMANDIE

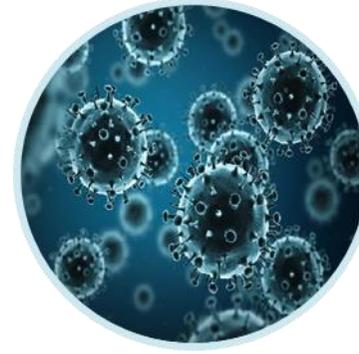
Stratégie de la ferme à la fourchette Objectifs 2030 pour une production alimentaire durable



Réduire de 50 %
l'utilisation et les
risques des **pesticides
chimiques** et réduire
de 50 % l'utilisation
des **pesticides** les plus
dangereux



Réduire les **pertes de
nutriments** d'au moins
50 %, tout en
garantissant l'absence de
détérioration de la
fertilité des sols; Cela
permettra de réduire
d'au moins 20 %
l'utilisation d' **engrais**.



Réduire de 50 % les
ventes
d'**antibiotiques**
pour les animaux
d'élevage et en
aquaculture



Atteindre au moins
25 % des terres
agricoles de l'UE
en **agriculture
biologique**

Articulation PAC post-2020 et Stratégie de la ferme à la fourchette

- Dans une analyse des liens entre PAC et Green Deal, publiée le 20 mai, la Commission conclut que la réforme de la PAC telle que proposée en 2018 est bien **compatible avec les objectifs du Green Deal, à condition de préserver les éléments principaux de la proposition de 2018** (éco-régimes obligatoires ; principe du « non-retour en arrière »).
- Le rapport souligne que des améliorations sont possibles pour renforcer encore cette compatibilité, dont la formulation par la Commission européenne de **recommandations aux Etats membres pour la prise en compte des objectifs du Green Deal dans leurs Plans stratégiques nationaux**. Le délai pour la transmission des recommandations aux Etats membres est la fin de l'année 2020.
- Une réunion devrait être organisée entre la mi- et fin octobre 2020 entre la Commission et les autorités françaises pour discuter du projet de recommandations adressé à la France.

- Le 21 juillet 2020, le Conseil européen a abouti à un accord à l'unanimité :
 - PAC 2021-27 :
 - Pilier I (FEAGA) : 258,5 milliards € (PPion Commission mai 2018: 254,247 milliards €) et Pilier II (FEADER) : 77,85 milliards € (PPion Commission mai 2018: 70 milliards €) (fléchage climat 40% pour les 2 piliers). Enveloppe additionnelle de FEADER de 7,5 milliards € dans le cadre de l'instrument de relance UE *Next Generation EU*
 - PAC 2014-2020 UE 27:
 - Pilier I (FEAGA): 286 milliards € et Pilier II (FEADER): 96,7 milliards €
- Les négociations inter-institutionnelles avec le Parlement européen sont encore en cours.



Parlement européen

- COMAGRI : Commission compétente sur le fond / COMENVI : Commission associée
- Décision prise en septembre 2019 de rouvrir l'examen de 42 articles du projet de règlement
- 10 juin 2020 : décision de la COMENVI d'abandonner les négociations inter-commissions → basculement sur des négociations entre groupes politiques.
- Sujet principal de tension : l'architecture verte et le fléchage du budget sur les mesures environnementales
- Vote en session plénière du mois d'octobre ?

Conseil des ministres de l'agriculture

La présidence allemande du Conseil (1er juillet – 31 décembre 2020) vise un accord politique sur le projet de règlement PSN lors du Conseil des ministres de l'agriculture des 19/20 octobre prochains

- Des sujets de désaccord subsistent, dont celui de l'architecture verte
- La présidence allemande a présenté début septembre de nouvelles propositions de compromis sur l'architecture verte : éco-régimes obligatoires avec un budget minimum dédié mais phase pilote de deux ans au terme de laquelle les fonds non alloués seraient réutilisables pour les paiements directs

Aboutissement des trilogues sous présidence portugaise (1er semestre 2021) ?

L'EUROPE
S'ENGAGE EN
NORMANDIE

MERCI
DE VOTRE
ATTENTION